



Communiqué de la Commission de Discipline

Nous vous invitons à retrouver les principales décisions de la commission prises au cours des séances du 6 et du 13 janvier 2026.

- **Dossier 1 :**

- QUATRE (4) ans de suspensions pour un joueur pour acte de brutalité hors rencontre envers un joueur adverse ayant entraîné une incapacité temporaire de travail.
- SEPT (7) matchs à un joueur pour propos grossiers, injurieux, intimidants et menaçant hors rencontre.
- NEUF (9) mois de suspension au Président pour propos intimidants et menaçants à officiel à l'issue de la rencontre
- Amendes : 815 €

- **Dossier 2 :**

- QUATRE (4) mois de suspension à un entraîneur pour comportement intimidant et menaçant envers arbitre hors rencontre
- SIX (6) matchs de suspension pour un joueur en raison d'un comportement déplacé envers arbitre hors rencontre
- TROIS (3) matchs de suspension pour un entraîneur adjoint pour comportement déplacé envers arbitre hors rencontre
- Amendes : 355 €

- **Dossier 3 :**

- UN (1) match de suspension de terrain avec sursis pour intrusion de 2 spectateurs
- SIX (6) matchs de suspension à un joueur pour comportement intimidant et menaçant envers adversaire
- DEUX (2) matchs de suspension à un joueur pour comportement excessif et déplacé envers un adversaire
- Amendes : 305 €

- **Dossier 4 :**

- UN (1) match ferme de suspension de terrain pour manquement à l'obligation de sécurité en raison de l'intrusion d'un spectateur qui a donné un coup à un joueur adverse
- Amendes : 185 €



○ **Dossier 5 :**

- TROIS (3) matchs de suspension pour un entraîneur en raison d'un comportement excessif et déplacé hors rencontre envers les officiels
- TROIS (3) matchs de suspension dont UN (1) match avec sursis pour un joueur pour propos grossiers envers officiels hors rencontre
- Amendes globales : 180 €

○ **Dossier 6 :**

- TROIS (3) matchs de suspension de terrain dont UN (1) match avec sursis en raison d'un manquement à l'obligation de sécurité
- Retrait de DEUX (2) points avec sursis au classement pour les deux équipes en raison d'un manquement à l'obligation de sécurité et de l'implication des licenciés des deux clubs
- CINQ (5) mois de suspension pour un délégué à la police pour un comportement intimidant en menaçant en dehors de la rencontre
- DIX (10) matchs de suspension dont TROIS (3) matchs avec sursis pour deux joueurs en raison d'une participation à une bagarre
- SEPT (7) matchs de suspension dont DEUX (2) matchs avec sursis pour un joueur en raison d'une participation à une bagarre
- SIX (6) matchs à un joueur pour des propos injurieux déclenchant une bagarre
- SIX (6) matchs dont DEUX (2) matchs avec sursis pour un joueur adoptant une attitude intimidante
- TROIS (3) matchs de suspension à un éducateur pour propos déplacés envers un officiel en dehors de la rencontre.
- Amendes globales : 1 865 €

○ **Dossier 7 :**

- TROIS (3) matchs de suspension de terrain dont UN (1) match avec sursis en raison d'un manquement à l'obligation de sécurité
- Retrait de DEUX (2) points avec sursis au classement pour les deux équipes en raison d'un manquement à l'obligation de sécurité et de l'implication des licenciés des deux clubs
- NEUF (9) mois de suspension dont QUATRE (4) mois avec sursis pour un dirigeant en raison d'un comportement intimidant et menaçant aggravé
- Amendes globales : 755 €

○ **Dossier 8 :**

- QUATRE (4) matchs de suspension ferme de terrain en raison d'un manquement à l'obligation de sécurité (comportement des supporters)
- Amende aggravée pour le manquement + Amende pour jet de projectile
- Amendes globales : 635 €

La prochaine séance plénière de la Commission aura lieu le mardi 27 janvier 2026.